

Bruxelles, le 22 avril 2022

GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

- Après avoir pris en charge un plumier complet pour chaque enfant entrant en 1^{ère} primaire ;
- Après avoir instauré la gratuité des cours de natation et du transport vers la piscine pour les élèves de la 3^e maternelle à la 6^e primaire ;
- Après avoir développé des activités parascolaires totalement gratuites dans les 12 écoles primaires dont l'indice socio-économique est le plus faible ;
- Après avoir distribué aux élèves qui en avaient besoin un pc fixe pendant la crise sanitaire ;
- Après avoir équipé tous les élèves de 4^{ème} secondaire d'un ordinateur portable ;
- Après avoir inscrit 14 écoles maternelles dans le dispositif de la FWB pour que les élèves bénéficient d'un repas chaud le midi gratuitement ;

La gratuité des fournitures scolaires en primaire est désormais une réalité dans les écoles de la Ville de Bruxelles !

« Tendre vers la gratuité scolaire fait partie de nos objectifs prioritaires car nous considérons que l'enseignement est un droit fondamental qui doit être accessible à tous. C'est un enjeu démocratique essentiel. En effet, il lie étroitement liberté de choix et accessibilité. Pour nous, il est intolérable que les parents doivent faire le choix d'une école en fonction de son coût et des frais qui y sont réclamés. C'est le choix pédagogique qui doit pouvoir primer ! La liberté de choix n'est effective que s'il y a une accessibilité totale. C'est pourquoi, chaque année, la Ville de Bruxelles prend, en complément des dispositifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des mesures additionnelles pour réduire la participation financière des parents aux frais scolaires et ainsi garantir la liberté de choix. Dans le cadre de notre budget 2022, nous consolidons une orientation forte et engagée en la matière : **La Ville de Bruxelles prendra désormais en charge toutes les fournitures scolaires de ses élèves du primaire et leur fournira un kit complet dès la rentrée de septembre 2022 !** » déclare **Faouzia HARICHE**, échevine de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles.



Ce qui représente une économie de minimum **110 € par enfant** et un **budget de près de 500.000€** que la Ville a dévolu à cette nouvelle mesure.

Les kits varient légèrement en fonction des degrés mais ils comprennent globalement : 12 crayons ordinaires, un taille-crayon, une gomme, un bic à 4 couleurs, une latte de 30 cm, 12 crayons de couleurs, 12 marqueurs, un stylo plume, des cartouches effaçables bleu, une ardoise blanche + marqueur + effaceur, un assortiment de 4 marqueurs pour tableau blanc, 3 effaceurs, un plumier, 3 cahiers A5 à trois lignes, 2 tubes de colle, une farde de transport à rabats, 1 farde à rabats A4, 2 couvertures transparentes A4, 100 pochettes plastiques perforées, 3 x 6 intercalaires en carton, 3 classeurs, 4 surligneurs, une gourde personnalisée, un sac de gym, une équerre, un compas, un ruban correcteur, 6 blocs de feuille et une calculatrice.



« Il faut garder à l'esprit que l'enjeu de la gratuité scolaire dépasse le coût des fournitures scolaires. C'est pourquoi, nous sommes également très attentifs à prendre en charge d'autres dépenses, comme le soutien scolaire, la logopédie, des activités socio-culturelles, le parascolaire, etc. A la Ville de Bruxelles, nous voulons lutter contre les inégalités sociales et œuvrer, par-là, à la construction d'une société plus équitable, juste et solidaire.» complète **Faouzia HARICHE**.

Contact :

Thaïs De Bontridder, attachée de presse de Faouzia Hariche, Échevine de l'Instruction publique, de la Jeunesse et des Ressources Humaines • 0492/18.10.07 • thais.debontridder@brucity.be